

14.—Prêts, selon la catégorie, des banques à charte, 30 septembre 1950-1951—fin

Catégories de prêts	1950	1951
	(en milliers de dollars)	
Personnels—		
Autres que commerciaux sur garantie d'actions et d'obligations négociables.....	243,370	255,605
Autres que commerciaux, n.a.é.....	218,201	211,303
Total, personnels.....	461,571	466,908
Agricoles, industriels et commerciaux—		
Cultivateurs.....	255,783	298,936
Industrie—		
Produits chimiques et caoutchouc.....	29,175	54,257
Appareils et fournitures électriques.....	14,310	41,388
Aliments, boissons et tabac.....	122,514	171,968
Produits de la forêt.....	76,057	115,685
Meubles.....	16,188	19,776
Produits du fer et de l'acier.....	53,389	97,509
Mines et produits miniers.....	26,015	33,381
Pétrole et ses dérivés.....	22,914	31,055
Textiles, cuir et vêtement.....	138,862	213,377
Matériel de transport.....	30,102	46,437
Autres produits.....	55,180	63,118
Compagnies de services d'utilité publique, de transport et de communication.....	53,912	87,937
Entrepreneurs en construction.....	122,736	151,774
Marchands et exportateurs de céréales.....	93,124	98,558
Compagnies de finance à tempérament.....	96,476	100,830
Commerçants.....	436,141	542,869
Autres affaires.....	135,492	133,837
Total, agricoles, industriels et commerciaux.....	1,778,373	2,302,692
Total général.....	2,575,352	3,153,713

Paiements par chèque.—On peut se procurer depuis 1924 le relevé mensuel du montant des chèques débités aux comptes de tous les centres canadiens de compensation. Auparavant, on pouvait se procurer la statistique des “compensations bancaires”, mais celle-ci ne comprenait que les virements effectués entre banques et ne tenait pas compte des paiements par chèque faits au sein d'une même banque. Le chiffre courant des chèques encaissés en dehors des chambres de compensation n'étant pas connu, sa statistique est donc encore incomplète.

La courbe des chèques touchés fait voir trois grands cycles économiques depuis la première guerre mondiale. Le premier atteint son maximum en 1920 et son minimum au cours de la crise économique de 1922. Le nouveau maximum de 1929 est le résultat partiel d'une situation économique caractérisée par une grande spéculation boursière. En 1932, survient le bas point et, sauf un léger recul en 1938, il a été suivi d'une ascension continue jusqu'à nos jours.

Les montants des chèques encaissés aux chambres de compensation du Canada ont augmenté chaque année à partir de 1938 pour atteindre le maximum de \$112,-184,633,057 en 1951. Cette hausse a accompagné un mouvement progressif des salaires et une plus abondante distribution des biens de consommation par l'intermédiaire des commerces de gros et de détail. L'augmentation, établie à 263 p. 100 depuis 1938, a été générale dans chacune des cinq régions économiques et c'est la Colombie-Britannique qui a accusé le plus fort pourcentage avec 413 p. 100. Viennent en deuxième place les provinces de l'Atlantique, suivies des Prairies, de l'Ontario et du Québec. Toutefois, ces deux dernières provinces ont à leur crédit 56 des 81 milliards d'augmentation, soit au-delà de 69 p. 100.